

L'État-nation constitue encore aujourd'hui l'unité politique fondamentale dans le monde. Ce modèle d'organisation politique est le produit d'une longue construction. Il faut cependant attendre le XIXe siècle pour que l'État en Europe dispose des moyens nécessaires pour forger l'unité nationale. Quant à l'idée de nation en France, elle ne prend son sens contemporain que de la Révolution française : celle d'une communauté politique, liée à un État et à un territoire donné, fondée sur la conscience de caractéristiques communes et sur la volonté de vivre ensemble, et dont la défense est assurée par une armée nationale issue en grande partie de la conscription

## Thème 4 Histoire : Les échelles de gouvernement dans le monde (manuel p. 312 à 342)

### Chapitre 1 : L'échelle de l'Etat-nation : Gouverner la France depuis 1946 : Etat, gouvernement et administration. Héritages et évolutions

## PLAN DU COURS

### I. Les réformes de la IVème République : reconstruire l'Etat

#### a) *Revenir à un régime parlementaire*

La Constitution de la IVème République est approuvée par référendum le 13 octobre 1946. Elle est très influencée par les idées des 3 forces politiques qui composaient le CNR (conseil national de la Résistance). Elle est très démocratique et fait de l'Assemblée Nationale une force politique essentielle devant laquelle les gouvernements et les Présidents du Conseil sont responsables. Ceux-ci sont donc souvent renversés et cela génère une instabilité ministérielle très forte (22 gouvernements en moins de 11 ans). La IVème République est très critiquée par le Général de Gaulle qui souhaitait un exécutif plus fort et se retire des responsabilités politiques en désaccord avec ce qu'il nomme « un régime de parti ». (voir organigramme powerpoint) De 1946 à 1958, il connaît « sa traversée du désert »

Après la séquence historique du régime de Vichy il a fallu reconstruire un appareil d'Etat. Ainsi, un statut général unifié de la Fonction publique est édicté en 1946 et de nouveaux corps de fonctionnaires sont créés (Direction générale des impôts, INSEE, Commissariat au Plan), et l'Ecole Nationale d'Administration est créée par ordonnance, dont le concours d'accès est préparé par les diplômés de Sciences po.

Une nouvelle génération de hauts fonctionnaires, très diplômés, parfois appelés les « technocrates » vont ainsi devenir majoritaires dans les cabinets ministériels et garantissent une certaine garantie du service public dans un contexte de forte instabilité du personnel politique. En effet, de 1946 à 1958, un seul gouvernement a duré plus de 18 mois et la IVème République devait alors faire face à la fois, à la reconstruction, à la décolonisation, à la Guerre froide, et à la construction de l'Europe.

Un grand nombre de ministres ou de président sont issus de l'ENA (voir powerpoint). Les membres de ces promotions sont souvent animés par un esprit de corps et gardent des liens privilégiés entre eux par delà leurs appartenances politiques

#### b) *L'Etat moteur de la modernisation et de la reconstruction*

L'Etat français des « 30 Glorieuses » est un « Etat Providence », qui souhaitent intervenir dans l'économie, corriger les inégalités sociales, assurer la redistribution de la croissance et l'élévation du niveau de vie de la population en adoptant un modèle keynésien. Cela signifie faire le choix d'un pilotage de l'économie par la demande, soit, par la consommation qui doit soutenir l'activité. Cela suppose que l'Etat accepte de dépenser de l'argent pour soutenir cette croissance.

La présence de l'Etat dans l'économie se manifeste donc par :

- Des nationalisations des secteurs clés : celui de l'énergie (les Houilles du Nord pas de Calais), les transports, Air France, les banques et les assurances et l'automobile avec Renault, puni d'avoir collaboré avec l'Allemagne. Ainsi un vaste secteur public est créé entre 1944-1946, dont l'objectif est d'être profitable au plus grand nombre (à la différence du secteur privé qui enrichit d'abord les propriétaires et les actionnaires).
- La planification (souple et indicative) qui fixe des objectifs de production d'abord en matière d'énergie et d'industrie de base puis, d'équipements collectifs. Le Commissariat au Plan est ainsi dirigé par Jean Monnet
- Par le soutien à la recherche et au développement avec la création de l'INED en 1945, l'INRA en 1946, du CNRS renouvelé créé depuis 1939, et par une démocratisation de l'école et de la formation générale et professionnelle.
- Par desancements de grands programmes d'industrialisation et de construction de logements (la naissance des HLM en 1947)

### c) L'Etat providence

L'Etat très influencé par le programme du CNR souhaite créer de nouveaux droits et des protections aux français contre les aléas de la vie. Il souhaite en outre opérer une redistribution des fruits de la croissance et créer des dispositifs de solidarité entre les générations, entre les catégories sociales. Cela passe par :

- La création de la Sécurité Sociale par l'ordonnance d'octobre 1945 et des différentes caisses qui l'accompagnent : maladie, chômage, retraite. De plus, diverses allocations sont versées pour garantir la cohésion sociale : familiales, vieillesse... Tout cela est financé par des cotisations sociales salariales et patronales qui sont gérées par les partenaires sociaux
- Pour améliorer la représentativité des salariés dans les entreprises, des Comités d'entreprise sont rendus obligatoires à partir de 50 salariés dans lesquels, patrons, élus des personnels et syndicats, prennent des décisions collectives.
- L'Etat utilise aussi le levier fiscal et monétaire pour redistribuer les richesses (barèmes des impôts, taux d'intérêt et accès au crédit).

## II. Un Etat qui se renforce sous De Gaulle et ses successeurs

### a) La Vème République : l'Etat incarne la nation.

Le général De Gaulle rappelé en 1958 dans le désordre de la guerre d'Algérie avait accepté à la condition d'un changement de Constitution qui établit un exécutif fort. (voir organigramme). Le Général de Gaulle avait une conception très ambitieuse de l'Etat censé incarner la Nation française dans sa grandeur et a donc lancé des programmes industriels très dynamiques pour porter la puissance française, poursuivis par ses successeurs après son départ en 1969: le plan Calcul entre 1968-1971 ; la naissance du Concorde (1969), la bombe atomique (dès 1960) et la formation de grands groupes industriels capables de peser sur le marché mondial : SNIAS (aérospatial) Saint Gobain (Sidérurgie par exemple)

### b) L'Etat français aménageur de son territoire

Pendant la période de croissance et de plein emploi l'Etat français a conçu un plan d'aménagement de son territoire, confié à un Etablissement public : la DATAR (délégation française à l'aménagement du territoire) qui a piloté des grands travaux tels que la construction d'autoroutes, d'aéroports (Roissy en 1974), de protection du littoral et d'équipement touristique (le Languedoc voir la Grande Motte par ex) ainsi que le plan neige (Station de ski) pour répondre au développement du tourisme de masse. Par ailleurs 803 000 logements ont été construits, des ZUP et des villes nouvelles sont sorties de terre, (Cergy Pontoise, Villeneuve d'Asq, Saint Quentin en Yvelines) et 2500 équipements collectifs ont été bâtis (hôpitaux, CHU, Universités, Lycées, écoles etc).

Le paysage français se transforme, le monde rural évolue avec le remembrement des exploitations et le développement du péri-urbain. Les zones pavillonnaires s'étendent et les hypermarchés et supermarchés se multiplient.

### **c) L'Etat transforme aussi la société.**

Les 30 Glorieuses ont fait naître une société de consommation mais aussi de loisirs et le pays s'est couvert de campings, d'auberges de jeunesse, de club de vacances. Dans le même mouvement, la culture s'est démocratisée et un Ministère des affaires culturelles a été confié à André Malraux en 1959. Les cinémas, les bibliothèques, les centres culturels, les théâtres se sont développés et l'Etat a apporté son soutien à la création artistique, au festival (Cannes, Avignon etc). Jean Vilar développe le TNP (théâtre national Populaire) pour le rendre accessible à tous, le mouvement de « la nouvelle vague » veut produire un cinéma moins conservateur, plus créatif voire subversif (voir François Truffaut, Jean Luc Godard). L'art contemporain est abrité dans de nouveaux musées comme le Centre Georges Pompidou (Beaubourg) dont la construction a soulevé des incompréhensions et rejets (voir photo).

Sous François Mitterrand, ces initiatives culturelles seront plus nombreuses et les constructions monumentales plus marquantes encore (opéra Bastille, Grande arche de la Défense, BNF, Pyramide du Louvre).

*Mais la crise qui débute avec le choc pétrolier de 1973 entraîne une partie de la société dans un malaise profond et a modifié la place et le fonctionnement de l'Etat dans la vie économique et sociale.*

## **III. Mutations ou remise en cause de l'Etat face à la crise**

### **a) Le recul de l'Etat à partir de la fin des 30 Glorieuses.**

Depuis la fin des années 1970, l'Etat français est confronté à la crise économique et toutes les politiques économiques se sont succédé sans succès :

- Le plan de refroidissement de 1974/1975 d'inspiration libérale a lutté contre l'inflation mais le chômage a augmenté
- Le plan de soutien aux entreprises de 1975, consistant à exonérer les entreprises de charges sociales n'a pas permis d'améliorer la situation de l'emploi
- Le plan de lutte contre le chômage adopté par la gauche élu en 1981 sur un programme socialiste de François Mitterrand s'est appuyé sur un plan de relance keynésien qui s'est heurté à la fuite des capitaux, aux déficits budgétaires et commerciaux et a été abandonné pour le tournant de la « rigueur » en 1983.
- Les orientations libérales ont été poursuivies durant les deux cohabitations du Président Mitterrand entre 1986/1988 avec Jacques Chirac comme 1<sup>er</sup> ministre et entre 1993/ 1995 avec Edouard Balladur. Pendant cette période, les privatisations se sont multipliées, les aides aux entreprises et aux marchés financiers se sont accrues, les licenciements ont été facilités ; la sécurité sociale a été réformée, la retraite a été reculée
- En 1997, suite à une dissolution de l'Assemblée Nationale malheureuse pour Jacques Chirac qui croyait renforcer la droite au Parlement, c'est une cohabitation avec Lionel Jospin et la Gauche plurielle qui s'installe jusqu'au cataclysme d'avril 2002 où Jean Marie le Pen arrive au 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles. Le bilan de Lionel Jospin n'était pas si mauvais car la conjoncture de croissance avait un peu repris. En outre, même si celui-ci n'avait pas complètement rompu avec la rigueur il avait pris des mesures pour en atténuer les effets : RMI, CMU, Emplois jeunes, 35h. Mais le contexte est marqué par une montée des inégalités, des « affaires », des insécurités amplifiées par les médias, par l'inquiétude face aux transferts de souveraineté imposés par le Traité de Maastricht, par l'ethnisation des rapports sociaux, tant d'éléments qui expliquent la semi-victoire du Front National. Il semble alors que même si Jacques Chirac est élu avec 82.21% des voix, Les français n'ont plus confiance dans l'Etat qui ne les protège plus contre les délocalisations, les pertes d'emplois, l'insécurité, la dégradation des rapports sociaux.
- La mondialisation des échanges et la Division internationale du travail indique que la gouvernance ne se fait plus à l'échelle nationale

### **b) La réorganisation de l'Etat : des pouvoirs nouveaux pour les collectivités locales**

Depuis 1981, de nouvelles échelles de pouvoir se sont organisées en France qui témoignent d'une déconcentration de l'administration et d'un effacement de l'échelon étatique au profit d'instances régionales, locales. La loi de décentralisation, dite Loi Defferre de 1982 a en effet établi la décentralisation et provoque un transfert progressif de compétence aux collectivités en leur donnant une autonomie financière en 2003 puis 2004. Ainsi, 22 régions sont

instituées avec des Conseils régionaux qui les dirigent, élus au SUD. Dans le même temps, les DROM, COM concernent les collectivités locales d'Outre Mer.

Les collectivités locales voient ainsi leurs pouvoirs se renforcer : les Régions administrent les transports et les lycées par ex, les Départements l'aide sociale et les collèges. Cette décentralisation est motivée par la volonté de rapprocher les centres de décisions des territoires et des populations mais constitue aussi des contre-pouvoirs à l'Etat (sur les 22 régions, 20 étaient passées à gauche aux élections de 2004 sous la droite et conservées par elle en 2009).

Cependant la multiplication des échelles, « l'effet millefeuilles », pose des problèmes : opacité des institutions, difficultés des transferts de fonds, et en 2009, le Sénat étudie un projet de réforme territoriale pour réduire le nombre des régions et la fusion des départements. Finalement, les départements sont conservés mais la réforme adoptée en 2015 limite à 13 le nombre de régions.

### ***c) Le désengagement de l'Etat dans un contexte concurrentiel européen et mondial***

La mondialisation des échanges a changé la donne et s'est imposée comme une nouvelle échelle de gouvernance qui a dévitalisé un peu du pouvoir de l'Etat. Elle s'est accompagnée d'une généralisation des théories libérales en matière d'économie qui se sont appliquées aux services de l'Etat et à la notion même de service public. Cette «New Public Management» a conduit en France à l'adoption de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) appliquée par toutes les administrations en 2006. Cela signifie :

- Financement en fonction d'indicateurs de performances ou de résultats
- Hauts fonctionnaires responsables de leurs performances.

En 2007, la France a adopté la RGPP (Révision générale des Politiques publiques) qui consiste à rationaliser et à réduire les dépenses de l'Etat, à diminuer les effectifs de la fonction publique, à privatiser des entreprises et des services publics.

On peut donc parler d'un recul de l'Etat et d'un désengagement de l'Etat dans l'économie sur le mode anglo-saxon. Ainsi depuis les années 1980, les privatisations totales ou partielles ont touché plusieurs entreprises françaises : les Postes et télécommunications, Air France, EDF, GDF... Cette ouverture au capital mondial a permis des alliances stratégiques mais a aussi exposé ces entreprises françaises à des prises de contrôle, des fusions comme dans le cas de l'Indien Mittal avec Arcelor en 1995 qui a pris ensuite la décision de délocaliser la production et de fermer des usines.

En plus de cette échelle mondiale, l'Etat a opéré un fort transfert de souveraineté à l'égard de l'UE et vers un pouvoir supranational :

- Par l'Acte Unique de 1986 qui fixe l'objectif de la monnaie unique en 1993
- Par le traité de Maastricht qui impose les « critères de convergence » (la France doit se plier aux règles européennes en matière de dette, de budget)
- Par Schengen qui garantit la libre circulation des biens et des personnes

Enfin, de nouveaux acteurs remettent en cause l'Etat :

- Les FTN qui favorisent l'effacement des frontières pour les délocalisations et le dumping social
- Les marchés financiers qui dérèglent les législations et orchestrent la circulation des flux de capitaux
- Les paradis fiscaux qui accueillent l'évasion fiscale qui privent les Etats de ressources
- L'Antimonde...

**CONCLUSION** : L'Etat français, longtemps très centralisateur semble aujourd'hui dévitalisé, considéré comme moins utile, moins efficace pour soigner, éduquer, industrialiser, employer. Il a cessé d'être tout puissant et son périmètre d'action s'est réduit. L'Etat providence est résiduel. D'autres échelles de gouvernement concurrencent l'Etat qui est contraint de respecter des accords intergouvernementaux et internationaux. Cependant, ce recul est à nuancer car l'Etat reste en droit comme en fait, un opérateur déterminant pour aménager, valoriser un territoire, pour redistribuer des richesses et piloter des politiques publiques.